



## COALITION QUÉBÉCOISE POUR LE CONTRÔLE DU TABAC

4529, rue Clark, Montréal, Québec H2T 2T3 • Tél. : (514) 598-5533 • Téléc. : (514) 598-5283 • coalition@cqct.qc.ca

Communiqué  
Pour diffusion immédiate

### Le Québec doit suivre l'exemple du Royaume-Uni, qui s'apprête à implanter l'emballage neutre et standardisé des cigarettes



**Montréal, jeudi 22 janvier 2015** — La **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac** applaudit l'annonce<sup>i</sup> de la **ministre de la Santé publique britannique, Mme Jane Ellison**, confirmant l'introduction imminente de l'emballage neutre et standardisé<sup>ii</sup> pour toutes les cigarettes, et souligne à nouveau la nécessité pour le **gouvernement du Québec** d'en faire autant dans le cadre de la révision imminente de la Loi sur le tabac. La ministre britannique prévoit une mise en vigueur de la mesure en Angleterre dès mai 2016.

*« L'emballage neutre élimine le fondement des stratégies de marketing de l'industrie du tabac, soit l'image de marque associée aux différents produits du tabac. En effet, la mesure enlève aux cigarettiers la capacité d'associer le tabac à des valeurs positives et à des styles de vie attrayants pour les jeunes. Sans les éléments de marques qui évoquent l'indépendance, la mode, la minceur ou l'aventure, les fabricants de tabac n'ont plus rien à leur vendre — hormis un produit dangereux qui cause la dépendance et la maladie, »* explique **Dre Geneviève Bois, porte-parole de la Coalition.**

Comme des centaines de groupes luttant contre le tabac à travers le monde, la **Coalition** et ses partenaires réclament cette mesure au Québec depuis plusieurs années. *« Les restrictions sur l'emballage sont d'autant plus attendues du fait que le Québec n'a pas révisé sa Loi sur le tabac depuis 2005 et que pendant ce temps, les fabricants ont innové au niveau des emballages pour leurs produits. Ainsi, au cours de la dernière décennie, une gamme de nouveaux paquets ont été mis en marché : des paquets plus petits, minces et élégants, des paquets conçus pour minimiser l'impact des mises en garde, et des paquets qui ressemblent aux gadgets électroniques prisés par les jeunes. Ces subtiles stratégies de marketing ont sans aucun doute contribué à la stagnation du taux de tabagisme entre 2006 et 2012 au Québec<sup>iii</sup> et au taux encore trop élevé de 21,4 % en 2013, »<sup>iv</sup>* ajoute **Dre Bois.**



« Il nous est inimaginable que le Québec ne s'attarde pas à cet outil crucial de promotion de l'industrie du tabac, surtout après dix années d'inaction législative — une période qui a manifestement été exploitée par les fabricants de tabac et, ce, au détriment de la santé publique. L'emballage neutre est une mesure qui a déjà fait ses preuves ailleurs, tant au niveau de son efficacité que de sa légalité, et pour laquelle le Québec détient déjà un pouvoir réglementaire », précise **Dre Bois**.

« Le Québec a déjà été un leader mondial de la lutte antitabac, étant la première juridiction au monde à interdire la commandite par les fabricants de tabac en 1998 ainsi que la vente du tabac dans les milieux fréquentés par les jeunes en 2005. Nous nous attendons donc à une révision législative audacieuse et complète, à la hauteur du problème, des connaissances scientifiques et du leadership déjà démontré par le Québec dans un passé pas si lointain. Une réforme législative sérieuse en vue de prévenir le tabagisme chez les jeunes doit nécessairement toucher l'emballage. »

### **L'exemple de l'Australie suivi par d'autres pays**

L'emballage neutre et standardisé pour tous les produits du tabac est en vigueur en **Australie** depuis décembre 2012 et a déjà eu des impacts positifs remarquables. En effet, depuis sa mise en œuvre, l'**Australie** a connu une réduction sans précédent de son taux de tabagisme, qui a chuté de 15,1 % à 12,8 %.<sup>v</sup> La **France** a récemment annoncé l'introduction imminente de la standardisation des emballages.<sup>vi</sup> L'**Irlande** a aussi déclaré vouloir mettre en place l'emballage neutre,<sup>vii,viii</sup> et la **Nouvelle-Zélande** a déjà approuvé en principe la mesure.<sup>ix</sup>



« Lorsqu'on compare des paquets québécois — petits, colorés, brillants, novateurs et aguichants — aux emballages neutres de l'Australie, on voit à quel point la standardisation de l'emballage peut changer la perception des produits du tabac : avec l'emballage neutre, le contenant représente correctement le contenu, c'est-à-dire un produit répugnant et dangereux, » rajoute **Dre Bois**.

« Nous espérons que l'annonce du Royaume-Uni renforcera davantage la volonté de notre **ministre de la Santé publique, Mme Lucie Charlebois**, à déposer un projet de loi complet qui cherchera à proscrire toute forme d'incitation au tabagisme, y compris les emballages trompeurs et séducteurs. »

### Qu'est-ce que l'emballage neutre?

Les règles de l'emballage neutre ont comme effet l'élimination complète de l'imagerie et des logos sur les emballages de tous les produits du tabac, qui doivent alors être vendus dans des paquets tous de la même couleur (en Australie, le brun-vert). Les règles décrètent également la taille et la forme des paquets : les surfaces sont des prismes rectangulaires simples avec un mécanisme d'ouverture simple à rabat. Les mises en garde de santé ne peuvent donc pas être déformées ni imprimées sur de petits paquets où elles sont illisibles.

Pour plus d'information sur *l'impact de la loi australienne*, consultez le document-synthèse à ce sujet : [http://www.cqct.qc.ca/Documents\\_docs/DOCU\\_2014/DOCU\\_14\\_12\\_18\\_Impacts\\_Australie\\_EmballagesNeutres.pdf](http://www.cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2014/DOCU_14_12_18_Impacts_Australie_EmballagesNeutres.pdf)

- 30 -

Entrevues : Dre Geneviève Bois, porte-parole CQCT, 514-598-5533; 514-602-2508 (cell.).

Fondée en 1996, la **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac** représente quelque 470 organisations québécoises — associations médicales, ordres professionnels, municipalités, hôpitaux, écoles, commissions scolaires, etc. — qui appuient une série de mesures destinées à réduire le tabagisme et ses conséquences. Ses principaux objectifs incluent prévenir l'initiation au tabagisme, favoriser l'abandon, protéger les non-fumeurs contre la fumée secondaire et obtenir un cadre législatif qui reflète la nature néfaste et toxicomanogène du tabac.

<sup>i</sup> **Gouvernement du Royaume-Uni**, communiqué, 21 janvier 2015. <https://www.gov.uk/government/news/government-backs-standardised-packaging-of-tobacco> : la mesure semblerait être destinée pour l'Angleterre seulement pour le moment: « *After carefully considering the evidence for standardised packaging, and other relevant information, Public Health Minister Jane Ellison confirmed today (21 January) that the Government backs the public health case for introducing the policy. Ministers in the Scotland, Wales and Northern Ireland will need to confirm whether they consent to the regulations applying to those parts of the UK.* »

<sup>ii</sup> Image produite par le **ministère de la santé du Royaume-Uni**, reprises par BBC : <http://www.bbc.com/news/uk-politics-30926973>

<sup>iii</sup> **Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) 2003-2013** de **Statistique Canada**. Composante annuelle, tableau 105-0501: Profil d'indicateurs de la santé, estimations annuelles, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces, territoires, régions sociosanitaires, et groupes de régions homologues. (Variable : fume actuellement, tous les jours ou à l'occasion.) [http://cqct.qc.ca/Documents\\_docs/DOCU\\_2014/STAT\\_14\\_06\\_27\\_ESCC\\_TabagismeOc\\_Variation\\_2003\\_2013.pdf](http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2014/STAT_14_06_27_ESCC_TabagismeOc_Variation_2003_2013.pdf)

<sup>iv</sup> **Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) 2003-2013** de **Statistique Canada**. « Composante annuelle, tableau 105-0501: Profil d'indicateurs de la santé, estimations annuelles, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces, territoires, régions sociosanitaires, et groupes de régions homologues. » (Variable : fume actuellement, tous les jours ou à l'occasion.) [http://cqct.qc.ca/Documents\\_docs/DOCU\\_2014/STAT\\_14\\_06\\_27\\_ESCC\\_TabagismeOc\\_Variation\\_2003\\_2013.pdf](http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2014/STAT_14_06_27_ESCC_TabagismeOc_Variation_2003_2013.pdf)

<sup>v</sup> **Australian Institute of Health and Welfare**, National Drugs Strategy Household Surveys (NDSHS). <http://www.aihw.gov.au/alcohol-and-other-drugs/ndshs/>

<sup>vi</sup> **Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes (France)**, communiqué de presse, 25 septembre 2014. <http://www.sante.gouv.fr/marisol-touraine-presente-le-programme-national-de-reduction-du-tabagisme.html> ; [http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/250914\\_-\\_Dossier\\_de\\_Presse\\_-\\_PNRT\\_2\\_.pdf](http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/250914_-_Dossier_de_Presse_-_PNRT_2_.pdf)

<sup>vii</sup> **Houses of the Oireachtas** (législature irlandaise), "Public Health (Standardised Packaging of Tobacco) Bill 2014".

<http://www.oireachtas.ie/viewdoc.asp?fn=/documents/bills28/bills/2014/5414/document1.htm>

<sup>viii</sup> **The Irish Sun**, "Ireland to become first country in Europe to restrict tobacco companies on packaging".

<http://www.irishsun.com/index.php/sid/222782481/scat/aba4168066a10b8d/ht/Ireland-to-become-first-country-in-Europe-to-restrict-tobacco-companies-on-packaging>

<sup>ix</sup> **Tariana Turia**, ministre déléguée à la Santé de la Nouvelle-Zélande, "Government moves forward with plain packaging of tobacco products". <http://www.beehive.govt.nz/release/government-moves-forward-plain-packaging-tobacco-products>